



**PRÉFÈTE
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des sécurités
Service Interministériel de Défense et de Protection Civile**

Affaire suivie par : Service Interministériel de Défense et de
Protection Civile

Téléphone : 04 67 61 60 44/46

Mél : pref-defense-protection-civile@herault.gouv.fr

Montpellier, le 23 octobre 2026

La préfète de l'Hérault

à

Destinataires in fine

Objet : Reconnaissance de catastrophe naturelle

Votre commune a effectué une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène Inondation par débordement d'un cours d'eau et/ou Inondation par ruissellement et coulée de boue associée survenu le 30 septembre 2026.

Je vous informe que votre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle par l'arrêté n°INTE2627286A du 16 octobre 2026 publié au Journal Officiel du 23 octobre 2026, joint au présent courrier.

Les annexes de l'arrêté précisent les motivations de cette décision. Conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté précité, l'ensemble des documents administratifs ayant conduit à l'adoption de cette décision, et notamment les rapports d'expertise techniques réalisés, sont communicables aux communes et aux sinistrés concernés sur demande auprès de mes services.

Vous trouverez dans votre espace iCatNat une fiche précisant les modalités pratiques d'organisation de cette communication.

Les décisions de reconnaissance ou de rejet de l'état de catastrophe naturelle peuvent faire l'objet d'un recours dans les conditions prévues par l'article 4 de l'arrêté précité. Je vous invite à informer les habitants concernés de votre commune de la publication au Journal Officiel de cette décision.

Mes services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La préfète,
Pour la préfète et par délégation,
la directrice de cabinet adjointe,
directrice des sécurités

Caroline TOURTEAU

Préfecture de l'Hérault
Place des Martyrs de la Résistance
34062 MONTPELLIER Cedex 2

Modalités d'accueil du public : www.herault.gouv.fr
@Prefet34